

**SELECTION DE CONSULTANT**

**DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS**

**MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE**  
**RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE**

**URC NAZINON**

**BURKINA FASO**

**DECEMBRE 2018**

Avec l'appui financier de



**DDP N°: GCAMF/12/2018/URC/FA**

## TABLE DES MATIÈRES

### Section 1. Lettre d'invitation

Dakar, le 07/12/2018

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de l'Agence française de Développement (ci-après dénommée « l'Agence »), en vue de financer en partie le coût du Programme d'assistance technique de la Facilité Africaine, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.

2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance Technique de renforcement de la gouvernance de l'URC NAZINON – Burkina Faso. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 5 du document.

3. La présente Demande de propositions (DP) est adressée aux Consultants suivants considérés comme qualifiés pour fournir les services demandés : **RESTREINT**

4. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP. Le budget maximal pour la réalisation de cette mission est limité à 8 000 EUR (huit mille euros).

5. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Note d'information aux Consultants

Section 3 - Proposition technique – Tableaux types

Section 4 - Proposition financière – Tableaux types

Section 5 - Termes de référence

6. Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, dès réception :

- a) que vous avez reçu cette lettre d'invitation ;
- b) si vous soumettez une proposition seul ou en association. Et
- c) quels sont les points forts de votre candidature

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

El Hadji DIOP

Senior Expert pour l'Afrique de l'Ouest

## Note d'information aux Consultants

### DONNEES PARTICULIERES

#### Clause du texte

- 1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation  
représentée par Monsieur El Hadji DIOP Expert Senior Afrique de l'Ouest
- 
- Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)
- 1.2 Nom, objectifs et description de la mission : Mission Assistance Renforcement de la gouvernance de URC NAZINON -BURKINA FASO
- 1.3 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission
- Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission.
- Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : DevFi Performances – 2<sup>ème</sup> étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal BP 25 190
- Et de préférence par email: [ediop@devfi-performances.com](mailto:ediop@devfi-performances.com); [elhadji.diop@yahoo.fr](mailto:elhadji.diop@yahoo.fr); [ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr](mailto:ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr); [adminfacilite@devfi-performances.com](mailto:adminfacilite@devfi-performances.com); [pierre.casalribeiro@credi-agricole-sa.fr](mailto:pierre.casalribeiro@credi-agricole-sa.fr)
- 3.1 Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français.
- 3.3 i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : 10 jours
- iii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante : 5 années d'expérience dans le secteur de la microfinance, des connaissances approfondies en formation, gestion stratégique, gouvernance et renforcement structure organisationnelle des institutions de microfinance avec la conduite de missions similaires idéalement en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Burkina Faso
- v) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français
- 3.4 vii) La formation constitue un élément important de cette mission : Oui
- 3.8 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si nécessaire dans la monnaie nationale (FCFA).
- Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché, indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies étrangères.
- 3.10 Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.

- 4.3 Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition
- 4.5 Les propositions doivent être soumises au plus tard à l'adresse, la date et à l'heure suivantes : [ediop@devfi-performances.com](mailto:ediop@devfi-performances.com); [elhadji.diop@yahoo.fr](mailto:elhadji.diop@yahoo.fr); [ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr](mailto:ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr); [adminfacilite@devfi-performances.com](mailto:adminfacilite@devfi-performances.com); [pierre.casalribeiro@credi-agricole-sa.fr](mailto:pierre.casalribeiro@credi-agricole-sa.fr) au plus tard le 14 Décembre 2018 à 10 H (heure locale de Dakar - GMT)
- 5.1 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante : DevFi Performances – 2<sup>ième</sup> étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal  
Email: [ediop@devfi-performances.com](mailto:ediop@devfi-performances.com); [elhadji.diop@yahoo.fr](mailto:elhadji.diop@yahoo.fr); [ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr](mailto:ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr); [adminfacilite@devfi-performances.com](mailto:adminfacilite@devfi-performances.com); [pierre.casalribeiro@credi-agricole-sa.fr](mailto:pierre.casalribeiro@credi-agricole-sa.fr)
- 6.1 Les négociations ont lieu à l'adresse suivante : DevFi Performances – 2<sup>ième</sup> étage – Résidence Arame Siga – Sacré Cœur II – Dakar Sénégal  
Egalement par mail, téléphone ou Skype \_\_\_\_\_
- 7.2 Le début de la mission est prévu pour Décembre ou Janvier 2018 mais la date précise sera à définir  
à :Manga –Burkina Faso\_\_\_\_\_

## Section 5. Termes de référence

### A/. Contexte

L'Union Régionale des Coopératives d'épargne et de Crédit du Nazinon (URC-Nazinon) a été créée en 2005 pour poursuivre les activités de l'UCEC Z (Union des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Zoundwéogo) après un redressement organisationnel financé par le Programme national PA / FMR (plan d'action pour le financement du monde rural). Dans ce cadre, le nombre de coopératives membres du réseau a été porté de neuf à cinq et un processus de professionnalisation a été lancé avec le recrutement d'un personnel plus qualifié. L'institution peut cependant être enracinée dans un projet (Cellule des Institutions Rurales de Crédit - CIRC) lancé en 1984 avec le soutien de la coopération néerlandaise qui a été transformé en une institution de microfinance (UCEC Z) en 1998.

L'institution couvre actuellement les régions Centre-Sud du Burkina (provinces de Bazéga, Zoundwéogo, Nahouri et Boulgou) à travers cinq COOPEC (Manga, Kaïbo, Gonboussougou, Nobéré et Kombissiri) et dix-sept points de services. Il propose des services financiers à ses membres, composés principalement de petits agriculteurs, commerçants, salariés locaux et groupes féminins.

L'institution a été sélectionnée comme bénéficiaire de la Facilité Africaine dans le cadre de la deuxième phase du Programme lancée par la Fondation Grameen Crédit Agricole avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement. Ce programme cible des institutions de taille moyenne, ayant un potentiel de développement, mais présentant des faiblesses qui ne les rendent pas encore éligibles au financement de la Fondation, selon ses critères actuels. Ainsi, le dispositif entend mettre à la disposition de ces IMF, un prêt associé à un programme d'assistance technique, afin d'accompagner leur développement institutionnel et élargir la portée de leurs activités et leur permettre à terme de devenir éligibles au financement de la Fondation.

Ainsi, le programme de la Facilité Africaine propose d'assister l'institution dans la réforme de ses politiques de gouvernance (suite au changement intervenue dans l'équipe de direction et le Conseil d'administration) et le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance pour leur permettre de mieux jouer leur rôle et améliorer la prise en charge de leurs responsabilités dans une perspective d'amélioration de la performance du réseau.

### B /. Les principaux objectifs

L'objectifs de la présente mission est de renforcer les capacités des dirigeants en matière de gouvernance des SFD pour une meilleure prise en charge de leurs rôles et responsabilités. La conduite de la mission se fera en perspective de l'élaboration prochaine du nouveau Plan d'affaires du réseau. Elle insistera particulièrement sur les règles déontologiques à respecter pour assurer une gouvernance de qualité du réseau. La redéfinition et la précision du cadre et des modalités de collaboration entre les organes de gouvernance et l'équipe de direction constitueront également des composantes majeures des objectifs poursuivis par la mission.

### C/. Activités à réaliser dans le cadre de la mission

Sur la base de son expertise dans le domaine de la formation et de la gouvernance de réseaux de microfinance constitués en coopératives, le Consultant proposera les activités utiles à l'atteinte des objectifs indiqués et des résultats attendus. Ces activités comprendront notamment un diagnostic précis des insuffisances présentées par les membres des organes de gouvernance et de l'équipe de direction avec une prise en compte de l'histoire propre au réseau URC NAZINON et l'animation d'un atelier de formation leur permettant de renforcer leurs capacités.

L'atelier aura une durée minimale de 2 jours et devrait regrouper au minimum 70% des élus de l'ensemble des organes du réseau.

---

#### **D/. Résultats attendus**

A la fin de la mission :

- Les membres des organes de gouvernance et de l'équipe de direction ont une meilleure maîtrise des caractéristiques de leurs rôles et du contenu de leurs responsabilités.
- Des outils de supervision plus adaptés sont mis à la disposition des membres des organes de gouvernance
- Le cadre et les modalités de collaboration entre les organes de gouvernance sont précisés et compris par les différents acteurs.
- Des discussions sont menées en perspective de l'élaboration du prochain Plan d'affaires sur les axes stratégiques majeures que l'institution souhaite retenir.

#### **E /. Livrables attendus**

Les produits livrables attendus sont les suivants :

- Un rapport de mission : il met en évidence les résultats de l'évaluation des compétences et les besoins en renforcement de capacité des membres de gouvernance.
- Un rapport de présentation du déroulement de l'atelier de renforcement de compétences : il indique les sujets de formation abordés, les outils de gestion mis à disposition et les recommandations générales à mettre en œuvre pour améliorer la gouvernance de l'URC-Nazinon.

#### **F/ Indications supplémentaires.**

Le consultant soumettra une offre technique et financière au plus tard le 14 Décembre 2018.

La durée maximale de l'intervention du consultant est de 1 mois à partir de la date de signature du contrat.